

PROCÈS-VERBAL DU COLLÈGE DES ÉCOLES DOCTORALES DU 2 MAI 2024

Étaient présent.e.s ou représenté.e.s :

- Yanita ANDONOVA, Directrice adjointe de l'école doctorale Érasme
- Camille ANZANELLO, Gestionnaire de l'ED Galilée
- Christian AUSONI, Responsable de l'EUR PNGS M&CS
- Catherine AYMÉ, Représentante suppléante des doctorants de l'ED Érasme
- Ahmed BADJI, Représentant des doctorants de l'ED Galilée,
- Natacha BESSIS, Directrice adjointe de l'école doctorale Galilée
- Olivier BODINI, Directeur de l'école doctorale Galilée
- Sandrine CARON, Coordinatrice des écoles doctorales,
- Séverine GIROD, Responsable du pôle études doctorales
- Maya HAYOUN, Représentante des doctorants de l'ED Galilée,
- Alexandra LÉPINE, Directrice de la recherche
- Aurore MARGAT, Directrice de l'EUR SlePS
- Pascale MOLINIER, Vice-Présidente de la commission recherche
- Antoine PÉCOUD, Directeur de l'école doctorale Érasme
- Cynthia SOUMIGRAY, Gestionnaire de l'ED Érasme
- Talitha TSCHÖKE, Représentante des doctorants de l'ED Érasme représentée par Catherine AYME
- Mathieu VALLEE, Représentant suppléant des doctorants de l'ED Galilée

Ordre du jour :

- 1) Informations générales,
- 2) Approbation du projet de PV de la séance du 7 mars 2024,
- 3) Point sur les formations HDR,
- 4) Validation des propositions du groupe de travail comité de suivi individuel,
- 5) Mise en place d'un groupe de travail sur le portfolio des compétences,
- 6) Point Qualité,
- 7) Ma thèse en 180 secondes : bilan des participations des doctorants au niveau d'ASPC,
- 8) Point sur les événements,
- 9) Questions diverses.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14h par Pascale Molinier, vice-présidente de la commission recherche.

1) Informations générales

- Alexandra Lépine a été nommée Directrice de la Recherche le 15 avril 2024.
- Camille Anzanello a pris le poste de gestionnaire de l'école doctorale Galilée au 1^{er} avril 2024.
- Le poste de gestionnaire doctorat, HDR, CED est actuellement vacant. Il sera pourvu le 1^{er} juillet 2024.
- L'élection des représentants de l'ED Galilée s'est déroulée le 12 mars 2024. Ont été élus Maya Hayoun, Romain Triaud, Marie Payen de la Garanderie, Ahmed Badji, Houda Ghozlane Bouzidi et Mathieu Vallée. Les représentants du CED sont Maya Hayoun et Ahmed Badji comme titulaires et Mathieu Vallée et Romain Triaud comme suppléants. Il est rappelé que deux doctorants par ED peuvent siéger au CED, en cas d'absence d'un titulaire un des suppléants peut siéger.

Événements à venir ou passés :

- Le mai 2024 : journée « Une vision transversale des sciences » organisée par l'ED Galilée (bâtiment Georges Sand à Saint Denis) et ouverte à l'ED Érasme.
- La demi-journée science ouverte s'est tenue le 25 avril 2024. La nouvelle version de la charte science ouverte a été signée lors de cette demi-journée.
- Le 8 mars 2024, l'inauguration de l'amphi D renommé Claudine Hermann a été effectuée dans le cadre de la journée femmes et science.
- Le 3 octobre 2024, une journée scientifique dédiée à Rosalind Franklin aura lieu. C'est l'amphi A qui sera renommé à cette occasion.
- Le 8 octobre 2024 se tiendra la fête de la science sur le thème de l'eau. Des présentations qui portent sur l'eau, au fil de l'eau. Il reste une semaine pour proposer des sujets sur cette thématique.

2) Approbation du projet de PV du 07 mars 2024

Pascale Molinier demande s'il y a des remarques particulières sur ce PV.

Séverine Girod demande deux corrections :

- Point 2 remplacer le titre « approbation du projet de PV du 07 mars 2024 » par « approbation du projet de PV du 15 janvier 2024 »
- Point 5 concernant le déroulement du CSI de l'ED Erasme, il y a sûrement eu une erreur de copier /coller avec celui de Galilée. Il faut remplacer « Pour le déroulement les 3 temps distincts sont le huis clos avec le doctorant, la présentation du doctorant avec sa direction de thèse qui ne doit pas prendre part aux échanges et le huis clos avec la direction de thèse. Le CSI doit durer environ 45 minutes.» par « Pour le déroulement les 3 temps distincts sont, la présentation du doctorant sur son travail de recherche sans sa direction de thèse, le huis clos avec le doctorant, et le huis clos avec la direction de thèse ; une durée de chaque temps d'échange a été précisée le CSI doit durer au minimum 45 min. »

Pascale Molinier prend acte de ces modifications à apporter et soumet le PV au vote corrigé.

Vote :

Pour : 13

Ne prennent pas part au vote : 2

Le procès-verbal de la séance du 7 mars 2024 est approuvé.

3) Point sur les formations HDR

Pascale Molinier rappelle qu'il ne s'agit pas de formations scientifiques mais des formations pour être à niveau dans l'encadrement des doctorantes et doctorants notamment sur les thématiques Violences sexistes et sexuelles (VSS), intégrité scientifique, éthique de la recherche et développement durable.

Un travail sur le catalogue est en cours et une FAQ a été élaborée. Une rencontre avec la cellule de signalement doit s'organiser pour voir ce qu'ils peuvent proposer. Par ailleurs, le chargé de mission développement durable se renseigne de son côté auprès du GDR 1 point 5. Pour l'intégrité scientifique, il y aura le cycle de conférences annuel et les formations proposées aux doctorantes et doctorants.

Séverine Girod ajoute que des créneaux supplémentaires en éthique et intégrité scientifique seront proposés en plus au catalogue (décembre et juin) comme évoqué au précédent CED. Les formateurs ont donné leur accord.

Il y a environ 8 HDR par an hors USPN souligne Pascale Molinier. Ils devront également valider ces formations par du MOODLE ou suivre nos formations. Elle ajoute qu'il y a une réflexion de formation sur la thématique « c'est quoi encadrer une thèse » sur une partie plutôt relationnelle, mais on ne sait pas qui pourrait la réaliser.

Aurore Margat informe que ces propositions croisent le projet de l'EUR avec les collègues de RDC, ouverte au DU qui serait à distance. Ce n'est pas encore ouvert à l'USPN cette année mais il peut y avoir des possibilités.

Pascale Molinier doit également parler avec les médecins d'ici fin juin pour évoquer ces formations à valider avant l'inscription en HDR.

Yanita Andonova demande s'il est possible de valider les formations avec l'EUR.

Pascale Molinier répond par l'affirmative. Par ailleurs, des capsules sur les aspects administratifs sont à élaborer afin que cette dimension soit mieux connue des encadrantes et encadrants.

Alexandra Lépine propose de prendre contact avec Maeva Tisserand qui est en charge des VSS au niveau du Rectorat de la région Ile-de-France pour la mise en place de la formation VSS à destination des HDR.

Pascale Molinier accepte et ajoute qu'il est important de sensibiliser les futurs encadrants et encadrantes de thèse.

4) Validation des propositions du groupe de travail comité de suivi individuel

Olivier Bodini commence par l'ED Galilée, il rappelle que cette discussion a eu lieu lors du dernier conseil de l'ED qui a validé cette procédure en soulignant que l'ED a choisi de privilégier les observations relationnelles et d'éventuels problèmes d'intégration.

Le CSI est constitué d'une présidente ou un président, d'une référente ou référent, d'une ou un spécialiste et optionnellement d'une doctorante ou doctorant ou jeune docteur. Ces éléments sont indiqués dans la fiche pratique du CSI.

Le déroulement du CSI commence avec la doctorante ou le doctorant seul et le comité, puis avec la direction de thèse (qui ne doit pas prendre part aux débats sauf si elle y est invitée), le comité et la doctorante ou le doctorant et enfin la direction de thèse seule avec le comité.

Il a été ajouté sur le rapport une case à cocher pour que le CSI alerte en cas de besoin d'une médiation. Cela permettra à l'ED et notamment au Directeur d'organiser une rencontre.

En 1^e année d'inscription, les doctorantes et doctorants ont 6 mois pour constituer leur CSI. Il est important d'impliquer les directrices et directeurs de laboratoires notamment pour que la ou le référent soit indépendant.

La constitution du CSI sera bloquée sur la plateforme des doctorants sauf pour les 1^e année par la Direction de la Recherche pour éviter des changements en cours de doctorat, sans avis préalable de la direction de l'ED. Si cette constitution doit être modifiée, la demande doit être faite au directeur de l'ED qui examinera la demande.

Ce dispositif est dédié pour les doctorantes et doctorants.

Vote :

Pour : 15

L'organisation du CSI pour l'ED Galilée est approuvée à l'unanimité.

Pour l'ED Érasme c'est Yanita Andonova qui présente le projet en rappelant qu'il y a eu de nombreuses discussions en groupe de travail puis en conseil de l'ED qui s'est tenu le 2 avril 2024. Il en est ressorti que le CSI est composé de trois membres: d'un.e président.e enseignant.e chercheur.e de l'USPN, un.e enseignant.e chercheur.e extérieur.e de l'USPN et d'un.e doctorant.e (en état avancé de la thèse) ou un.e jeune docteur.e.

Comme pour l'ED Galilée, le CSI peut être composé dans les 6 mois après la 1^{ère} inscription.

Yanita Andonova ajoute que le changement concerne l'ordre du déroulement du CSI et ses trois temps distincts qui sont répartis comme suit en 1^{er} le CSI avec le/la directeur.trice de thèse seul.e, en 2^{ème} une séance plénière avec le CSI, le/la directeur.trice de thèse et le/la doctorant.e puis en 3^{ème} le/la doctorant.e avec le CSI. Cette logique permettra aux doctorantes et doctorants d'exprimer plus aisément d'éventuelles problématiques. C'est le meilleur compromis qui ai été trouvé.

Catherine Aymé précise que les deux derniers temps sont modulables, que les temps ne soient pas vraiment définis.

Pascale Molinier intervient en annonçant qu'elle n'est pas d'accord avec cette organisation. Le déroulement du CSI avec le/la directeur.trice de thèse en premier lieu n'est pas conforme avec l'esprit du CSI. De plus, elle ajoute que le temps ne peut pas être modulable par équité entre les doctorants et doctorantes.

Sandrine Caron précise que chaque temps doit durer au minimum 15 minutes pour une durée totale de 45 minutes minimum. C'est indiqué dans le guide pratique.

Pascale Molinier ajoute que de faire parler les directrices et directeurs de thèse en 1^{er} cela risque de ne pas aider les doctorantes et doctorants à libérer la parole. Pour l'ED Galilée, l'esprit du CSI par le relationnel et non le scientifique est bien mieux représenté. Le plus important pour le CSI c'est que les conditions soient réunies.

Catherine Aymé informe qu'en tant que doctorante après avoir évoqué d'éventuels dysfonctionnement, c'est compliqué de voir la directrice ou le directeur de thèse.

Pascale Molinier annonce que cela implique alors un 4^e temps.

Yanita Andonova évoque qu'il n'y a pas eu de solutions qui aient vraiment fédéré mais que c'est le meilleur consensus.

Pascale Molinier demande que dans les membres du CSI il y ait au moins 1 HDR sur les 2 garants du processus y compris pour l'ED Galilée.

Vote :

Ne prennent pas part au vote : 3

Abstention : 1

Pour : 11

L'organisation du CSI pour l'ED Érasme est approuvée.

5) Mise en place d'un groupe de travail sur le portfolio des compétences

Suite à la visite et au rapport d'évaluation HCERES, il a été reproché aux écoles doctorales de ne pas avoir de portfolio pour les doctorantes et doctorants. Il s'agit de traduire l'expérience du doctorat en compétences. C'est un livret qui doit être mis en place.

Le collège des écoles doctorales met en place un groupe de travail sur cette question. Le pilotage sera assuré par les directions des écoles doctorales. Il sera composé des directions de chaque ED, des deux EUR, des deux gestionnaires des écoles doctorales, de la responsable du pôle études doctorales, de la coordinatrice des ED, d'un représentant doctorant par ED, d'un enseignant-chercheur par ED.

Aurore Margat informe qu'il existe déjà au LEPS et précise que soit on l'envisage comme quelque chose de pénible soit on l'envisage comme un vrai apprentissage autour de la thèse. Faut-il valider les compétences ?

Natacha Bessis ne voit pas comment l'ED peut valider les compétences des doctorantes et doctorants.

Alexandra Lépine ajoute qu'il faut prévoir un outil informatique qui valide les formations doctorales en compétences.

Pascale Molinier répond par l'affirmative avec comme exemple une compétence en termes d'éthique et d'intégrité. Séverine Girod sera en charge de former ce groupe de travail.

Alexandra Lépine indique qu'il faudrait que cela soit mis en place pour la rentrée universitaire 2025/2026 et de prévoir le temps pour la solution informatique dans le planning du groupe de travail.

Mathieu Vallée demande si les représentants des doctorants doivent être élus du CED.

Pascale Molinier répond par l'affirmative, que l'avancée des travaux est une responsabilité des élus.

6) Point Qualité

Alexandra Lépine introduit le sujet pour informer les nouveaux membres du collège que les pôles administration de la recherche et études doctorales de la Direction de la recherche et les deux écoles doctorales sont certifiés ISO 9001 depuis novembre 2020, le renouvellement ayant eu lieu en octobre 2023. Des audits de suivi ont lieu tous les ans en octobre. Les processus certifiés sont pilotage, favoriser la recherche, inscription, préparation du doctorat, formation des doctorants, soutenance, gestion des agents et satisfaction amélioration.

Séverine Girod annonce les prochaines dates : l'audit interne est prévu le 26 juin 2024, la revue de direction le 13 septembre 2024 et l'audit de suivi le 26 septembre 2024.

Pascale Molinier ajoute que cette année un nouveau processus va intégrer cette certification : le processus HDR.

7) Ma thèse en 180 secondes : bilan des participations des doctorants au niveau d'ASPC

Pascale Molinier remercie les doctorants Marie Guion (EREN), Arthur Arnoult (LAGA) et Julien Lecoffre (LPL) de venir partager leur expérience du concours « ma thèse en 180 secondes » d'ASPC. Pascale Molinier ajoute qu'il semblerait que ce que l'on propose à l'USPN n'est très ajusté.

Marie Guion précise que l'USPN devrait proposer des heures de formations, pas forcément en quantité mais de qualité.

Arthur Arnoult expose qu'en 2^e année à l'ED Galilée, on demande de participer à la journée scientifique de l'ED qui est en réalité ma thèse en 180 secondes et qu'elle est obligatoire. Mais il n'y a pas vraiment d'explication sur l'attendu, ni comment la préparer. Les consignes ne sont pas claires.

Marie Guion ajoute que ça serait peut-être l'occasion de valider une formation SIRIUS. L'exercice est intéressant et doit être préparé en amont par les candidats.

Alexandra Lépine informe que pour Érasme la journée ma thèse en 180s n'est pas obligatoire mais que du coaching est proposé, ce qui n'est pas le cas à Galilée. Il serait peut-être intéressant de faire la même chose pour présenter les attendus.

Pascale Molinier demande comment les doctorants ont été formés et si la formation est enrichissante.

Arthur Arnoult expose que c'est un travail en petit groupe pour comprendre le fond de la thèse et que cela soit compréhensif, avec des mises en scène théâtrales pour adapter le gestuel. Une seule diapo est autorisée ce qui n'est pas le cas à l'ED.

Julien Lecoffre complète en précisant que c'est un travail intéressant de voir les différents sujets des doctorants et de les vulgariser ensemble. Les séances sont en présentiel avec des séances à la carte pour certains doctorants, la charge de travail ne doit pas être minimisée car 6 séances sont nécessaires d'autant que la vulgarisation peut être plus compliquée selon le domaine.

Marie Guion ajoute que par groupe les domaines sont différents et que c'est beaucoup mieux. Les séances ont commencé en novembre 2023 avec des espacements entre les séances. Tout le monde devrait savoir vulgariser pour que cela soit compréhensible pour tous en mars.

Pascale Molinier pense qu'une diapo est un bon principe.

Alexandra Lépine demande s'ils ont prévu de venir à la journée scientifique de l'ED pour présenter leur travail.

Christian Ausoni demande s'il faut vraiment cadrer ou laisser une liberté ?

Julien Lecoffre répond que cela peut être piégeant. Si on cadre il ne faut pas aller trop dans la contrainte.

Marie Guion complète en évoquant que le besoin de créativité ne doit pas être restreint mais cadrer quand même pour mieux comprendre et être compréhensible dans les mots. Les présentations des autres sont très riches.

Christian Ausoni n'est pas sûr que l'exercice soit intéressant à généraliser.

Marie Guion répond que les doctorants sont souvent formatés dans leur parcours scientifique avec trop de détails alors que là ils vont à l'essentiel, avec des rencontres très intéressantes.

Pascale Molinier exprime qu'en tant que public grâce à la simplification cela permet une vision de ce qui se fait, c'est très intéressant.

Sandrine Caron s'unit en disant que en effet, c'est très intéressant pour le commun des mortels de comprendre plus facilement ce que font les doctorants dans leurs recherches respectives.

Marie Guion évoque que c'est plus facile pour les jeunes chercheurs d'aller à l'essentiel ce qui n'est pas forcément le cas des chercheurs.

Marie Guion nous présente sa thèse en 180s sur le diabète de type 2.

Pascale Molinier remercie Marie pour cette présentation très intéressante.

Ahmed Badji propose de le demander en 1^e année pour éviter le rush en 3^e année.

Sandrine Caron répond que certains doctorants ne souhaitent pas présenter car leurs résultats ne sont pas encore connus alors qu'en effet ça n'est pas ce qui est demandé.

Marie Guion ajoute qu'il faut présenter le thème et les méthodes. Nous avons eu l'occasion de voir des premières années qui ont fait des présentations superbes.

Pascale Molinier soulève que dans l'ensemble le niveau de Paris Cité est très bon.

Arthur Arnoult informe que globalement les doctorants sont à l'aise à l'oral.

Mathieu Vallée pense que présenter sa thèse en 1^e année est possible sous forme littéraire.

Olivier Bodini soulève que c'est un enjeu de présenter de manière spécifique et synthétique son travail.

Mathieu Vallée répond par l'affirmative que en effet le sujet est surement plus mature en 2^e année.

Marie Guion complète que c'est un bel exercice mais n'est pas certaine qu'elle aurait eu assez de bagages pour le faire en 1^e année.

Pascale Molinier remercie les doctorants d'être venus partager leur expérience.

8) Point sur les évènements

Sandrine Caron rappelle les évènements à venir :

- Le 3 mai 2024 : la journée transversale des sciences.

Le 24 mai 2024 : cérémonie de remise des diplômes. Il y a 49 inscrits. Le prix de thèse pour l'ED Galilée a été sélectionné. Il s'agit de Daria Pchelina (LIPN). Il y a également un accessit : Andréa Litvinov (LPL). Pour l'ED Érasme le jury se réunira le lundi 6 mai. Cette année, il a été demandé aux accessits de présenter également leur travail de recherche.

Pascale Molinier ajoute que l'idée c'est que notre prix de thèse soit sur le même prix que celui de la chancellerie qui est de 10 000 euros. Nous avons de très bons dossiers.

Sandrine Caron évoque maintenant la journée scientifique de l'ED Galilée pour les 2^e année qui est obligatoire le 3 juin 2024. Chaque doctorant présente sa thèse en 180 secondes et ceux qui veulent peuvent présenter un poster. Le jury sera composé de Natacha Bessis, Olivier Bodini et Bruno Manil. 4 prix seront décernés. Sandrine Caron ajoute que 24 doctorants n'ont pas répondu sur 65 les doctorants. Ils sont informés depuis fin janvier et ont été relancés 4 fois.

Alexandra Lépine demande si les directeurs de thèse étaient en copie. ils ne sont pas forcément informés du caractère obligatoire de cette journée.

Natacha Bessis s'interroge de comment il faudrait les sensibiliser mieux pour qu'ils participent.

Sandrine Caron continue en informant de la date du 11 juin pour ma thèse en 180 secondes de l'ED Érasme. A ce jour, il n'y a que 2 inscrits malgré les mails envoyés (3). Cette journée de l'ED est pour toutes les années confondues. Une séance de coaching est prévue mais rien n'y fait. La question se pose du maintien.

9) Questions diverses

Séverine Girod évoque le TOEIC qui est proposé aux doctorantes et doctorants des deux écoles doctorales avec 10 places par école. Elle rappelle qu'un examen blanc est proposé le 10 juin et que les doctorants qui ont un score d'au moins 785 pourront passer l'examen officiel le 19 juin. A ce jour il y a 4 inscrits pour le TOEIC blanc, faut-il le maintenir ?

Catherine Aymé pense que ce n'est pas l'examen d'anglais le plus adapté. Elle propose le TOEFL qui serait sûrement plus approprié car plus académique. Le TOEIC est plus professionnel, celui-ci est plus intéressant pour les masters que pour les doctorants. Il y a aussi l'ALS qui est encore plus difficile. S'il y a peu d'inscrits c'est peut-être dû à un manque de communication et de motivation ou d'adéquation.

Antoine Pécoud et Christian Ausoni proposent l'examen IELTS (International English Language Testing System).

Mathieu Vallée propose de prévoir de l'information sur les sites.

Catherine Aymé ajoute que pour la date aussi c'est compliqué la période ne s'y prête pas bien

La séance est levée à 16H15 par Pascale Molinier.